

Maîtrise des savoirs académiques – Session 2016

Angélique PACOT ; Nombre de pages : 10 ; Note : 13,97

Il n'est plus à démontrer qu'un climat scolaire positif, serein et propice aux apprentissages est un facteur essentiel à la réussite scolaire des élèves. La notion de climat scolaire recouvre plusieurs facteurs à prendre en compte : les situations de violence (micro-violences, incivilités, situation de harcèlement, cyber harcèlement...), le décrochage scolaire qui peut dans certains cas, induire des situations, les pratiques pédagogiques, l'engagement des élèves au sein de leur établissement, la clarté des règles, l'ordre scolaire... La cohésion sociale, qui renvoie aux notions de confiance, coopération et sentiment d'appartenance (*Les sociétés et leur école, emprise du diplôme et cohésion sociale*, Dubet, Véréto et Duru Bellat) est un levier indispensable à un bon climat scolaire. La loi d'orientation de 1989 place l'élève au centre du système éducatif et prévoit de la placer dans les meilleures conditions de vie individuelles et collectives.

L'école d'aujourd'hui doit être une école bienveillante, accueillante, inclusive, autrement dit, une école du bien-être où l'épanouissement personnel de l'élève est au cœur de notre mission.

Dans quelle mesure un climat scolaire positif tend à favoriser la réussite des élèves et quels sont les éléments, les facteurs susceptibles de mettre à mal ce climat scolaire ? Comment le CPE influe sur le climat scolaire de l'établissement ?

Je développerais dans une première partie, les causes supposées de la violence en milieu scolaire qui affecte en premier le climat scolaire. Dans une deuxième partie, je présenterais les éléments susceptibles d'améliorer le climat, et enfin, le rôle du CPE dans une troisième partie.

La violence en milieu scolaire est omniprésente dans notre société, notamment par la mise en place de l'Etat d'urgence suite aux attentats de janvier et novembre 2015. Dans les établissements scolaires, des phénomènes de violence sont régulièrement recensés

(enquête SIVIS) mais il faut être prudent de ce que l'on peut entendre dans les médias, considérés comme des manipulateurs d'opinion, exagérant les phénomènes de violence et créant des fantasmes d'insécurité dans la population (**E. Debarbieux, La violence en milieu scolaire**). Le School Bullying, ou harcèlement scolaire, s'exerce la plupart du temps sur une personne fragile, vulnérable, isolée, parfois en situation de handicap ou issue d'une minorité. La victime de part le manque de réseau de soutien, d'amis, éprouve des difficultés à se défendre. Les causes supposées de la violence sont multiples :

- Facteurs scolaires : élève en situation d'échec scolaire, redoublant, un mauvais climat de classe/scolaire, les relations enseignants/élèves (mépris de certains enseignants), orientation subie (ennui qui favorise l'indiscipline), influence des pairs (théorie de l'apprentissage social)
- Facteurs familiaux : manque de relations chaleureuses, absence d'affection, pratiques éducatives inadéquates, agressives, trop strictes ou trop laxistes, usage du châtiment corporel (la violence entraîne la violence)
- Un niveau socio-économique faible

Les conséquences de la violence scolaire peuvent être graves et laissent des séquelles à vie. Conséquences sur la santé (nausée, honte, culpabilité, dépression, tentative de suicide...), conséquences scolaires (troubles des fonctions cognitives, baisse de la concentration, de la mémorisation, absentéisme, phénomène d'évitement qui peut mener au décrochage scolaire) et conséquences sur la sécurité publique : corrélation entre être maltraitant et avoir des problèmes avec la loi (**E. Debarbieux, Refuser l'oppression quotidienne**).

D'autres facteurs sont à rendre en compte pour expliquer la violence scolaire. Les pratiques pédagogiques par exemple. L'école n'a plus le monopole du savoir. Les enseignements traditionnels à la française par matière et par niveau (**D. Raulin, Le socle commun de connaissances et de compétences**). Les enseignants sont réticents à sortir de la stricte transmission des connaissances, pas de remise en question des pratiques (**Duru Bellat et Dubet, L'hypocrisie scolaire**). Si les élèves sont en difficultés, les enseignants mettent en avant la thèse du handicap socio-culturel. Il y a un réel décalage entre la culture des jeunes (des médias) et la culture scolaire. Pour les uns, les programmes ne sont pas assez tournés

vers l'avenir (conservatisme borné) et pour les autres, un programme trop tourné vers l'avenir négligerait le patrimoine culturel.

L'absence de mixité dans certains établissements favoriserait la montée des violences. Les familles favorisée ou ayant une bonne connaissance du système, arrive à choisir le lieu de scolarisation (ségrégation scolaire : détournement de la carte scolaire, dérogation ou orientation dans le privé).

Pour lutter contre l'échec scolaire et l'augmentation des difficultés, des filières ont été créées pour les élèves les plus démunis. Pour JP Delahaye, (**Le collège unique, pour quoi faire ?**), ces filières sont des filières d'exclusion inefficaces qui favorisent les phénomènes de violence.

Pour terminer cette partie, je mettrais en avant le fait que l'École est devenue contraignante (surcharge de travail, emploi du temps surchargés, manque de relations chaleureuses, inquiétude pour leur avenir – **La place de l'élève au sein de l'établissement scolaire, JP Delahaye**). La motivation des élèves, par la contrainte et la surcharge de travail qui entraînent une fatigue émotionnelle et du découragement, voire de la résignation, diminue (**Motivation et réussite scolaire**, Lieury et Fenouillet).

Plusieurs éléments sont susceptibles **d'améliorer la qualité du climat scolaire**. La qualité de vie au sein de l'établissement est un facteur essentiel au bien-être de l'élève. L'environnement scolaire et la relation avec les enseignants sont importants à la cohésion sociale et au développement du sentiment d'appartenance. La réforme du collège rappelle l'importance du climat scolaire.

Optimiser le travail permet de travailler autrement. La **coopération** diminue les préjugés et renforce la cohésion sociale qui permet d'augmenter les performances scolaires et les résultats (**Le défi éducatif, Martinot et Toczek**).

La **médiation par les pairs** est un outil de communication intéressant et qui fait ses preuves dans la résolution de petits conflits (**Hue Nonin, Castelin et Piquenet**). C'est par une démarche participative, sur la base du volontariat, que les élèves, par leur empathie, leur bienveillance et dans l'absence de jugement, participe à l'amélioration du climat scolaire.

La lutte contre la violence nécessite la mise en place d'un **règlement intérieur**. La clarté des règles est primordiale. Les élèves sont très sensibles au sentiment de justice scolaire. Il est essentiel d'agir sur l'échec scolaire qui provoque découragement et comportement agressif, par la mise en place **d'aides** (accompagnement éducatif, personnalisé, PPRE, stages de remise à niveau...). Agir en faveur de la mixité sociale, notamment par la création des **secteurs multi-collèges** par la loi d'orientation pour la refondation de l'Ecole (2013).

La politique **d'éducation à la santé** (novembre 2015) permet aux élèves une prise en charge responsable et autonome de leur santé, indispensable à leur réussite et leur bien-être.

La transmission aux élèves d'une culture de l'égalité et du respect mutuel, en luttant contre toutes formes de discriminations et de violence est importante pour un climat scolaire serein et respectueux.

Un travail sur l'orientation (éviter les orientations subies) et le décrochage scolaire est essentiel pour favoriser la réussite et éviter toute sortie du système éducatif. Le droit de retour en formation et les autres dispositifs (Parcours aménagé de la formation initiale, parcours d'excellence, la modularité dans les formations, les périodes de déterminations en 2^{nde} professionnelle, CAP, accompagnement éducatif et personnalisé...) ont permis (ou permettront) de réduire encore et davantage le décrochage scolaire (140 000 décrocheurs/an → 110 000 aujourd'hui).

Education à la santé, lutte contre la violence, égalité... Quelle est la place du cpe ?

Le cpe, en tant que conseiller technique du chef d'établissement, à une place privilégiée au sein de la vie scolaire. Il intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne et à un rôle primordial dans la gestion du quotidien et l'éducation à la citoyenneté (domaine 3 du nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture : Eduquer la personne et le citoyen). Le rôle du cpe dans l'amélioration du climat scolaire est multiple :

- **Le cpe et la loi** : le cpe est garant des règles (référentiel de compétences, 2013). La clarté des règles et des punitions est essentielle. Le cpe, en heure de vie de classe, en collaboration avec le professeur principal, explicitera les règles. Elles doivent être inscrites au règlement intérieur. Afin de faciliter l'intégration, le cpe veillera à mettre en place une politique d'accueil (tutorat, collaboration, entraide entre élèves). La solidarité favorise un bon climat scolaire
- **Le cpe et la citoyenneté** : il trouve toute sa place dans l'éducation à la citoyenneté, notamment à travers la formation des délégués, ou dans le cadre de l'enseignement moral et civique (EMC) ou la culture de la règle et du droit, et du jugement incombe au cpe ; de façon à former de futur citoyens, capables d'esprit critique et de faire des choix éclairés et raisonnés. L'EMC fait partie du parcours citoyen, au même titre que l'éducation aux médias et à l'information. Le cpe se doit de maîtriser les outils numériques pour le suivi des élèves (entrée pédagogique du cpe, 1989), et la communication avec les familles. La co-éducation est indispensable à la réussite de l'élève. Le cpe a pour mission de faire vivre les valeurs de la République, comme la laïcité (Charte inscrite dans les RI), comment apprendre à vivre ensemble. Le cpe veillera à faire participer activement les élèves de façon à faire vivre la citoyenneté. Il est indispensable de faire participer les instances (CVC, CVL...) ainsi que les familles. Il est important d'être vigilant aux familles les plus éloignées du système éducatif.
- **Le cpe et la vie scolaire** : gestion du temps et de l'espace, les élèves des CVC/CVL sont consultés sur toutes les questions de vie scolaire (restauration, internat, études et aménagements de l'espace) pour améliorer leur qualité de vie et leur bien-être, dont le cpe, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe éducative est responsable (aout 2015 – Missions du cpe).

En cette semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (circulaire de 2004), il est essentiel de fédérer les équipes éducatives, la cohésion sociale étant essentielle au développement du sentiment d'appartenance, au bien-être et à la réussite scolaire. L'engagement des élèves dans des projets, dans les associations sportives, les instances (CVC/CVL, MDL...) ou dans le cadre des EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) permet la prise d'autonomie, l'initiative et l'acquisition de compétences. Un élève engagé

est un élève motivé, épanouit, qui développe une éthique citoyenne, un comportement responsable, indispensable dans sa future vie d'adulte. La coéducation avec les parents est indispensable, il est donc important de les intégrer dans tous les projets de l'École. La création d'espaces parents et d'autres dispositifs (mallette des parents, ouvrir l'école pour la réussite des enfants...) sont un levier essentiel pour aller vers plus de collaboration, l'objectif étant le bien-être et la réussite des élèves. L'évolution des pratiques pédagogiques, notamment avec l'utilisation du numérique (concertation mai 2015) joue sur la motivation et par conséquent sur la réussite, le climat et l'envie d'apprendre.